

PRINCIPALES CAUSES DES GROSSESSES EN MILIEU SCOLAIRE AU TOGO : DANS L'aire DE L'INSPECTION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL DE SOTOUBOUA : L'EXEMPLE DES LYCEES D'ENSEIGNEMENT GENERAL DE LA PREFECTURE DE BLITTA

ODJIH Komlan

Maître-Assistant /université de Kara(Togo)

Manuok0201@gmail.com

Résumé

Le phénomène de grossesses ne cesse de prendre de l'ampleur en milieu scolaire au Togo et d'hypothéquer l'avenir des adolescentes. C'est le cas des lycées de la préfecture de Blitta, dans l'aire géographique de l'inspection de l'enseignement secondaire général (IESG) de Sotouboua, dans la région éducative centrale (DRE-C) au Togo. La présente étude a pour objectif d'identifier les principales causes responsables de ce phénomène qui représente un défi majeur de développement social. Afin d'atteindre cet objectif, l'approche méthodologique s'appuie sur la consultation de la littérature scientifique et divers rapports d'établissements scolaires, l'observation de terrain, administration de questionnaire aux élèves et des entretiens avec des personnes ressources. Les résultats obtenus montrent que le phénomène évolue de manière inquiétante et touche les élèves de la tranche de 12 à 20 ans, l'environnement familial des élèves, le profil sociodémographique des parents, la mauvaise perception de l'utilité sociale de la scolarisation des filles, le manque de connaissances formelles en matières de santé sexuelle et reproductive et l'utilisation mitigée des méthodes contraceptives constituent les principales causes des grossesses qui surviennent en milieu scolaire. A terme cette recherche permettra de proposer des initiatives locales pour l'atténuation du phénomène de grossesses en milieu scolaire et favoriser une réintégration des élèves victimes dans le système éducatif.

Mots clés : *Togo, préfecture de Blitta, grossesses en milieu scolaire,*

Abstract

The phenomenon of pregnancies continues to grow in schools in Togo and jeopardizes the future of adolescent girls. This is the case of high schools in the prefecture of Blitta, in the geographical area of the general secondary education inspection (IESG) of Sotouboua, in the central educational region (DRE-C) in Togo. The present study aims to identify the main causes responsible for this phenomenon, which represents a major challenge for social development. In order to achieve this objective, the methodological approach is based on consultation of scientific literature and various reports from educational establishments, field observation, administration of questionnaires to students, and interviews with resource people. The results obtained show that the phenomenon is evolving in a worrying manner and affects students aged 12 to 20, the family environment of the students, the socio-demographic profile of the parents, the poor perception of the social usefulness of girls' education, the lack of formal knowledge of sexual and reproductive health and limited use of contraceptive methods are the main causes of pregnancies that occur in schools. Ultimately, this research will make it possible to propose local initiatives to reduce the phenomenon of pregnancies in schools and promote the reintegration of student victims into the education system.

Keywords: *Togo, Blitta prefecture, school pregnancies,*

Introduction

Si la fécondité des adolescentes connaît un certain recul au niveau mondial au cours des dernières années, il n'en demeure pas moins que la recrudescence des grossesses précoces touchant les adolescentes de 15-18 ans soit toujours inquiétante. En Afrique subsaharienne, près de 20% des femmes de la tranche de 20-24 ans ont connu leur première grossesse avant d'avoir atteint l'âge de 18 ans (C.C. Alé, 2024, p.17).

Le Togo n'est pas à l'abri de ce phénomène qui a pris de l'ampleur au cours des dernières années, notamment en milieu scolaire. Dans ce pays, 15 % des adolescentes (15-18 ans) ont

eu leur premier rapport sexuel à 14 ans ou moins ; alors que 29 % ont accouché ou ont été enceintes avant 18 ans, notamment dans les établissements scolaires (A. Kettaneh, 2021, p. 16 ; RT/TOGO/UNFPA, 2014, p. 4). En effet, de 3343 entre 2015 et 2018 (A. S. Toudeka et al, 2022, p.157), les cas de grossesses d'élèves adolescentes enregistrés en milieu scolaire au Togo, sont passés à 8631 entre 2020 et 2023, soit deux mille-cinq (2 025) au lycée, six mille quatre-vingts (6 080) au collège et cinq cent vingt-six (526) à l'école primaire (RT/MEPST, 2023). D'après le ministère chargé des enseignements primaire et secondaire au Togo (MEPST, 2014, p.4) « *Les proportions de grossesses et mariages chez les adolescentes sont plus importantes en milieu rural qu'en milieu urbain* ». Les établissements publics du second cycle du secondaire général de la préfecture de Blitta ne sont non plus épargnés de ce phénomène ; comme le montre l'enquête effectuées dans trois (lycées d'Agbandi, de Blitta-Village et de Tadjan) des huit lycées que compte cette partie de l'aire géographique de l'inspection de l'enseignement secondaire général (IESG) de Sotouboua.

En effet, le nombre de cas de grossesses pour l'ensemble de la population des filles de ces trois établissements (1003 filles) a été multiplié par 15, en passant de quatre seulement en 2020, à soixante-et-un en 2025. Ces exemples sont révélateurs du phénomène de grossesse précoce en milieu scolaire. Car, ces dizaines d'adolescentes qui tombent enceintes chaque année sont contraintes d'interrompre leur scolarité. Parfois, elles pratiquent des avortements clandestins affectant leur santé sexuelle et reproductive ou s'engagent en union conjugale non planifiée ; ce qui annihilent leurs ambitions d'épanouissement (A.S. Toudeka, et al. 2022, p. 157). Ainsi, l'occurrence des grossesses observées dans les lycées de la préfecture de Blitta amène à s'interroger sur l'influence de l'environnement locale.

Effectivement, les établissements scolaires étudiés sont situés dans un environnement rural où l'économie locale repose essentiellement sur l'agriculture vivrière. Toutefois, la quasi-totalité des champs sont des exploitations de petites tailles (0,25-1ha), de productivité et de revenus très faibles. Il s'agit d'une agriculture de subsistance qui ne permet pas à la majorité des ménages d'accéder efficacement à leurs besoins de base, notamment de soins de santé, et d'assurer une éducation de qualité à leurs enfants.

Généralement, le niveau élevé de la pauvreté monétaire en zone rurale est évoquée pour expliquer le phénomène de grossesses précoces en milieu scolaire (M-L. K. Ohandjo Onoloke, 2018, p. 7). Néanmoins, le contexte socioculturel, notamment les pratiques coutumières, l'influence des élites (économique, politique, religieuse et professionnelle), l'éloignement géographique par rapport au reste du territoire régional et national, sont autant de facteurs qui peuvent influencer la vie de la lycéenne et la survenue de grossesse non désirée.

Cependant, très peu de travaux de recherches ont été conduites sur la problématique des grossesses en milieu scolaire des zones rurales au Togo, moins encore sur la zone d'étude ; afin d'en identifier les principaux déterminants locaux. Car, les disparités territoriales de développement entre les zones rurales et les zones urbaines (D. Noin, 1992, p. 403 et V. Veschambre, 2010, p. 266), semblent indispensables à la compréhension et l'atténuation de la survenance des grossesses précoces en milieu scolaire au l'échelle locale.

Ceci étant, deux interrogations fondamentales guident cette recherche :

- Quelle est l'évolution des grossesses chez les lycéennes de la zone sud de l'IESG Sotouboua au cours des cinq dernières années ?

- Quelles sont les causes et les initiatives locales pour atténuer le phénomène de grossesses précoces en milieu scolaire et encourager à la réintégration des adolescentes victimes dans le système scolaire ?

Ainsi, après la présentation du cadre et de la démarche méthodologique de recherche, le travail montre l'évolution du phénomène des grossesses précoces en milieu scolaire, identifie les principaux facteurs et suggère des pistes d'action pour son atténuation, en tenant compte des caractéristiques locales.

1. Cadre d'étude et méthodologie de collecte de données

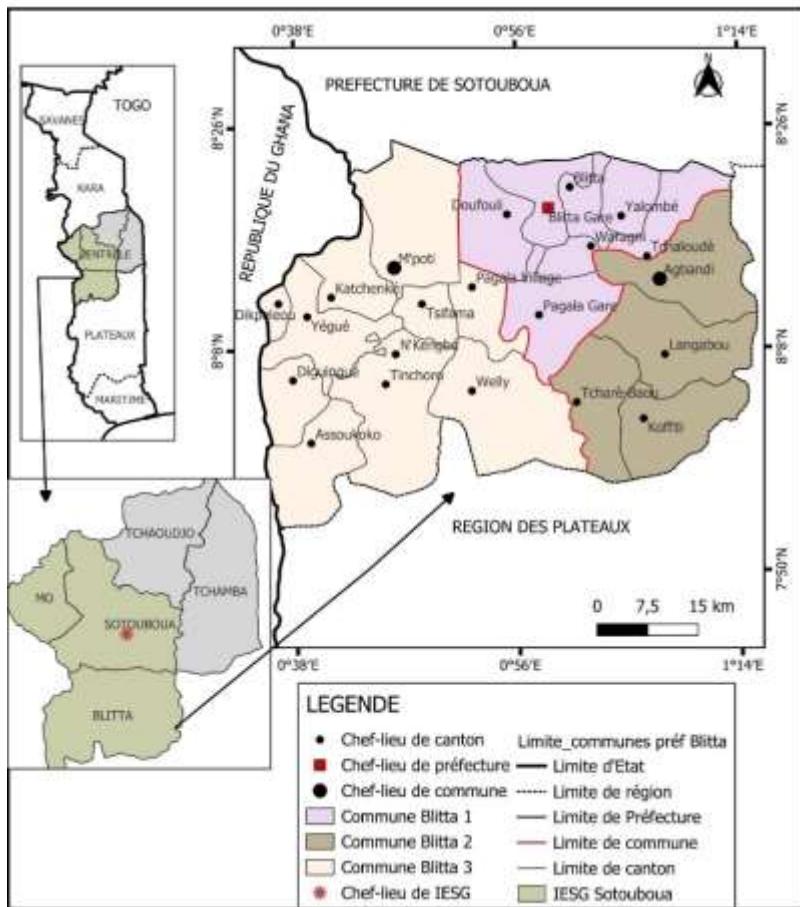
Cette partie présente les caractéristiques géographiques de la zone de recherche, l'organisation du système d'enseignement du second cycle du secondaire général et la méthodologie adoptée pour la recherche.

1.1. Contexte géographique de la zone d'étude

Comme l'indique la carte 1, la préfecture de Blitta est l'une des trois entités territoriales et pédagogiques (Blitta, Mô et Sotouboua) couvertes par l'inspection de l'enseignement du secondaire Général (IEGS) de Sotouboua dans la région éducative de la centrale (Arrêté No 154/ 2023 MEPSTA/CAB/SG/DPSSE, 2023, p.2).

Situé entre 8° et 8°19 de latitude Nord et 0°15 et 0°59 de longitude et d'une superficie d'environ 4470 Km², ce territoire est limité au nord par la préfecture de Sotouboua, au Sud et au Sud-ouest par celles d'Anié et d'Akébou ; à l'Est par celle d'Est-Mono ; puis enfin à l'Ouest par la république du Ghana (Figure 1) (RT/MPDAT/DGSCN, 2011, p. 2).

Figure 1 : Présentation de la préfecture de Blitta



Source : Enquêtes de terrain

Sur le plan topographique, la préfecture de Blitta se caractérise par deux principales unités. Il s'agit des plaines du Mono à l'Est et de la plaine de l'Anié au Centre ; puis du plateau Adélé à

l'Ouest. Faite d'une succession de monts et de vallées profondes (Assoukoko, Yégué, Dikpéleou et Diguingué), ce plateau se singularise dans la préfecture par ses altitudes comprises entre 600 et 800 m. Cette unité représente une contrainte majeure à l'aménagement du territoire dans la zone ouest de la préfecture de Blitta. D'un autre côté, c'est plutôt la rivière Anié d'écoulement Nord-Sud qui reste un défi à relever, notamment dans les cantons de Doufouli, Pagala-Gare et Tcharèbaou. (K. Odjih, 2025, p. 270).

S'agissant du climat de la préfecture de Blitta, il est de type soudano-guinéen, et essentiellement tropical semi-humide, avec une saison pluvieuse d'avril à octobre, et une saison sèche de novembre à mars. Toutefois, comme pour l'ensemble du Togo, on y observe depuis quelques années, une irrégularité et une baisse des pluies ; même dans sa partie occidentale, zone où elles étaient précoces et atteignaient 1800 mm par an (K. Odjih, 2025, p. 270 K. Odjih, 1993, p. 22). La bonne pluviométrie et la disponibilité en terres cultivables ont fait de cette préfecture, l'une des principales zones et d'immigration agricoles Togo (RT/MPDC/INSEED, 2024, p. 21-23).

Administrativement, la préfecture de Blitta compte trois communes (Blitta I, Blitta II et Blitta III), 21 cantons et près de 200 villages. La gouvernance du territoire de la préfecture se présente sous la forme d'un schéma à trois niveaux. Au sommet de la pyramide se trouve le préfet, puis suivent les conseillers municipaux qui gèrent les communes. Enfin, les chefs de canton et village tiennent leur autorité de la reconnaissance par le pouvoir central, mais également des us et coutumes. En d'autres termes, l'organisation du pouvoir local et social de base associe l'administration territoriale moderne et la structuration traditionnelle.

Sur le plan socioculturel, la préfecture de Blitta est une sorte de multiculturalisme où coexistent essentiellement les peuples Adélé, Anyanga, Kpéssi, Kabiyè, Nawda et Tem qui conservent chacun sa spécificité. Les religions monothéistes (Christianisme et islam) y sont très présentes. Toutefois, le ciment des communautés repose sur les pratiques coutumières, les interconnaissances et les sociabilités très fortes. Très souvent, ces pratiques sociales représentent des outils de pression sur les adolescentes et les poussent à la maternité précoce.

Estimée à 175 312 habitants en 2025 (K. Odjih, 2025, p. 270), la population de la zone d'étude est rurale, et inégalement répartie avec une densité moyenne de 55 habitants au km². Mais plusieurs agglomérations (Pagala-Gare, Blitta-Gare, Blitta-Village, Langabou et Agbandi) ont 5000 habitants et plus.

Quant à la population des lycéens, elle passe de 3309 lycéens en 2018-2019 à 4039 en 2022-2023, soit une augmentation de 22 %. Toutefois, cette croissance est de 48% chez les filles (999 à 1481 lycéennes), contre 10, 73 % chez les garçons (2310 à 3558 lycéens). Ainsi, l'effectif des filles est passé de 30 à 36 % de la population totale des lycéens sur la période 2018-2023. Toutefois, aussi modeste soit-elle, cette croissance traduit une réduction des écarts entre les effectifs des filles et ceux des garçons à l'école, puis des défis à relever pour l'Etat.

En effet, plus les élèves sont nombreux, plus il faudrait de ressources humaines (personnel enseignant et personnel d'encadrement), de salles de classes et de matériels didactiques (laboratoire et matériels informatiques). Cette augmentation représente un grand enjeu en termes de stratégies, d'actions à mener, notamment d'investissement financier ; afin de réduire les disparités géographiques dans la répartition des

établissements scolaires ; et favoriser l'accès des jeunes togolais au cycle 2 du secondaire.

Cependant, la population locale est essentiellement dépendante de l'agriculture pluviale et de l'artisanat de subsistance ; bien que d'autres sources complémentaires (orpailage artisanal, exploitation du bois d'œuvre, du bois charbon ou du bois énergie) constituent des sources de revenus conséquentes dans certaines localités. Selon RT/MPDC/INSEED (2024, p. 3-22), 58, 2 % des ménages de la zone d'étude sont pauvres sur le plan monétaire. En d'autres termes, plus de la moitié de cette population vit avec des revenus faibles ; n'arrive ni à se nourrir, notamment en période de soudure ; ni à se soigner efficacement. Il n'est plus nécessaire de se poser la question si des ménages aussi vulnérables n'ont pas de difficulté à assurer avec efficacité l'éducation de leurs enfants.

Certainement que les futurs projets de trois lycées à créer dans la zone permettront d'améliorer davantage la scolarisation au second cycle du secondaire dans la zone d'étude. Par ailleurs, pour une efficacité de l'action gouvernementale, le territoire national du Togo est organisé en sept régions éducatives (DRE Grand Lomé, Maritime, Plateaux Est, Plateau-Ouest, Centrale, Kara et Savanes). Toutefois, cette organisation n'est qu'une déconcentration administrative, car ces directions n'ont aucun pouvoir de décision, elles dépendent des décisions descendantes du ministère de tutelle.

1.2. Démarche méthodologique

Après le choix du matériel de terrain, une démarche combinant approches descriptive, qualitative, et multidimensionnelle a été adoptée pour la présente recherche.

1.3. Matériel

L'essentiel du matériel utilisé dans le cadre de cette recherche est constitué : d'un questionnaire à l'intention des lycéennes, de guides d'entretien à l'intention des chefs d'établissement, des parents d'élèves et de la responsable de la maternité locale.

Faut-il rappeler qu'un fond de carte topographique IGN au 1/200000e (feuille de Sokodé) sur lequel figurent les informations géographiques de base, un appareil photographique numérique et un GPS ont été utilisés.

1.4. Approche méthodologique

Pour la compréhension du phénomène de grossesses précoces dans les lycées de la préfecture de Blitta, notamment leur évolution et le profil sociodémographique des élèves, la recherche s'appuie sur la consultation de la littérature scientifique et divers rapports d'établissements, l'observation de terrain et des entretiens avec des acteurs du système éducatif.

La recherche documentaire a été menée sur les grossesses précoces en milieu scolaire dans le monde, en Afrique subsaharienne et au Togo. Rapports, administratifs, thèses, mémoires, revues, rapports d'études, publications d'associations et annuaires statistiques sociodémographiques, constituent les principaux documents consultés, notamment grâce au portail de recherche Google.

Ensuite, des données issues des entretiens guidés avec les acteurs du système de l'enseignement général du second cycle du secondaire, notamment les proviseurs des trois lycées, les représentants parents d'élèves, ...) ont été collectées et permis d'approfondir la compréhension de la question des grossesses en milieu scolaire.

Enfin, pour minimiser les biais et d'obtenir un échantillonnage représentatif de la population des lycéennes de la préfecture de Blitta, l'échantillonnage aléatoire a été adoptée. Ainsi, trois lycées (lycée d'Agbandi, de Blitta-village et de Tadjan) sur les huit publics que compte la zone d'étude ont été tirés au hasard simple. Dans chaque établissement, 10% de l'effectif des lycéennes a été retenu et a fait l'objet de l'enquête. On obtient respectivement 19, 59 et 26 enquêtées pour Agbandi, Blitta-Village et Tadjan (Tableau1).

Le tableau 1 montre que l'effectif des filles représente 44 % des effectifs de l'ensemble des trois établissements scolaires, contre 56 % pour les garçons. Cette tendance générale s'observe également au niveau de chaque établissement.

Tableau 1 : synthèse de la distribution des élèves enquêtées selon le lycée

Lycée	Effectifs totaux	Effectifs des filles		Effectifs des garçons		Taille des échantillons (10 %)	
		Absolus	Relative (%)	Absolus	Relative (%)		
Lycée d'Agbandi	461	185	40	276	60	19	
Lycée de Blitta-Village	1204	582	48	622	52	59	
Lycée de Tadjan	680	256	38	424	62	26	
Total	2345	1023	44	1322	56	104	

Source : Enquêtes de terrain

Le rapport est de 40% pour 60%, de 48 % contre 52% et de 38 % contre 62 ; respectivement au lycée d'Agbandi, de Blitta-Village et de Tadjan. On pourrait expliquer cette faiblesse de la proportion des filles par rapport à celle des garçons par une série de facteurs.

Dans plusieurs communautés rurales, la scolarisation de la fille est toujours considérée comme une question secondaire. La pauvreté des parents les amène à investir plus dans la scolarisation des garçons que dans celle des filles. Ces derniers pensent qu'investir dans la scolarisation de la jeune fille ne rapporterait pas à sa famille.

D'autre part, les jeunes filles décrochent souvent beaucoup plus que les garçons, soit pour cause de grossesse non désirée, soit pour le mariage. En ce qui concerne la taille des enquêtées, 10% des filles est prélevé de chacune des populations. Ainsi, on obtient respectivement 19, 59 et 26 filles enquêtées respectivement pour le lycée d'Agbandi, de Blitta-Village et de Tadjan (Tableau 1).

Un questionnaire multidimensionnel est élaboré en prenant compte l'environnement géographique, notamment des variables socioéconomiques (activité principale, revenu, pauvreté et éducation), de considérations culturelles (pratiques religieuses), (accès à l'éducation, services de santé) et des dynamiques locales du pouvoir (les élites politique, économique, sociale et religieuse).

Fait essentiellement de questions fermées et semi-ouvertes, il a été adressé aux lycéennes pendant les enquêtes de terrain qui se sont déroulées du 1^{er} au 30 Août 2025 dans préfecture de Blitta.

Ainsi, le phénomène des grossesses précoces a pu être appréhendée aussi bien du point de vue de son évolution et de sa répartition selon l'âge des concerné, le profil social des auteurs et des parents. Ceci étant, les principaux facteurs ayant conduit ces jeunes filles à cette mésaventure, les conséquences

sur la scolarité de ces adolescentes, puis les initiatives locales à prendre pour son atténuation ont été analysées.

Enfin, les données recueillies sont analysées selon deux approches complémentaires : une analyse qualitative explorant la nature subjective et descriptive des phénomènes, puis une analyse quantitative se concentrant sur les aspects mesurables et statistiques pour objectiver les données. L'exploitation des résultats de recherche s'est effectuée par une présentation visuelle multiforme. Celle-ci inclut aussi bien des tableaux et des graphiques créés avec Word et Excel, que des cartes générées via Adobe Illustrator. Cette combinaison d'approches vise à favoriser l'interprétation complète de l'état des grossesses précoces dans la zone méridionale de l'inspection de l'enseignement secondaire général (IESG) second cycle du secondaire.

2. Résultats de l'étude

La présente recherche explore l'évolution temporelle de grossesses précoces dans la zone d'étude, le profil sociodémographique filles enceintes et celui des auteurs de grossesses ; les conséquences et les stratégies locales de prévention et de réinsertion des élèves après leur maternité.

2.1. Evolution des grossesses en milieu scolaire dans la zone d'étude entre 2019-2025

2.1.2. L'évolution des cas de grossesse dans les lycées de la préfecture de Blitta entre 2020 et 2025

La figure 2 et le tableau 2 montrent l'évolution des cas de grossesses survenues dans les lycées de la zone d'étude entre 2020 et 2025.

Figure 2 : Evolution des grossesses dans les lycées de 2020-2025

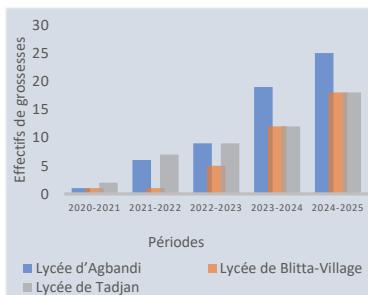


Tableau 2 : Evolution des grossesses dans les lycées de 2020-2025

Tranche d'âge Etablissement	Lycée d'Agbandi	Lycée de Blitta- Village	Lycée de Tadjan
2020-2021	1	1	2
2021-2022	6	1	7
2022-2023	9	5	9
2023-2024	19	12	12
2024-2025	25	18	18

Source : Enquêtes de terrain

La figure 2 est une représentation graphique du tableau 2. Le nombre de grossesses survenues en milieu scolaire sont en ordonnée, tandis que les périodes correspondantes sont en abscisses. La bande bleue représente le lycée d'Agbandi, la bande orange le lycée de Blitta-Village et la bande cendre le lycée de Tadjan. Entre 2020-2025, on passe de 4 grossesses à 61 pour l'ensemble des lycées ; d'une à 25 pour le lycée d'Agbandi, d'une à 18 pour Blitta-Village et de deux à 18 pour Tadjan. On

constate que le nombre des grossesses a connu une forte augmentation dans l'ensemble de la zone d'étude entre 2020-2025. En d'autres termes, le phénomène de grossesses précoces évoqué à l'échelle nationale touche tous les établissements scolaires, même ceux situés en zone rurale tels que les lycées étudiés.

La répartition des cas de grossesses selon l'âge

La figure 3 et le tableau 3 montrent la répartition des grossesses de lycéennes selon l'âge. Les tranches d'âge sont en abscisse et les effectifs en ordonnée.

Figure 3 : Répartition des lycéennes enceintes selon l'âge

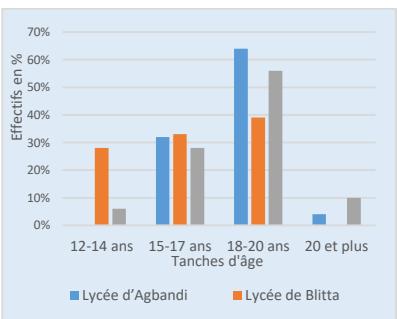


Tableau 3: Répartition des lycéennes enceintes selon l'âge

Tranche d'âge Etablissement	Lycée d'Agbandi	Lycée de Blitta-Village	Lycée de Tadjan
12-14 ans	0%	28%	6%
15-17 ans	32%	33%	28%
18-20 ans	64%	39%	56%
20 ans et plus	4%	0%	10%

Source : Enquêtes de terrain

Les grossesses survenues en milieu scolaire sont en ordonnée (%) et les groupes d'âges en abscisses. La bande bleue représente le lycée d'Agbandi, la bande rouge le lycée de Blitta-Village et la bande cendre le lycée de Tadjan. On constate que 17% des grossesses sont survenues dans la tranche de 12-14 ans

pour l'ensemble des lycées, 31% dans la tranche de 15-17 ans, 53% entre 18 et 20 ans et 5% dans le groupe de 20 ans et plus. Toutefois, il est à souligner que les cas de grossesses survenues dans le groupe de 12-14 ans ne concernent que les lycées de Blitta-Village et de Tadjan, car le lycée d'Agbandi n'a pas le cycle 1 du secondaire. On constate également que 61% des grossesses survenues au lycée de Blitta-Village se situent entre 12-17 ans, 84% entre 15-20 ans au lycée de Tadjan et 64% entre 18-20 ans au lycée d'Agbandi. Ces particularités peuvent s'expliquer par la taille de ces groupes d'âge dans chacun des lycées. Aussi, la figure 3 et le tableau 2 montrent-ils que le phénomène de grossesses en milieu scolaire n'épargne aucune tranche d'âge, même les élèves âgées de moins de 15 ans sont touchées.

Selon la sage-femme de l'unité de soins périphériques d'Agbandi (USP), « *les lycéennes sont pour la plupart des mineures, donc des immatures qui ne prennent pas souvent le temps d'analyser les actes qu'elles posent. Avec leur âge on ne peut pas connaître les conséquences des actes qu'on pose si on n'est pas suffisamment éduqué sur sa propre santé sexuelle et reproductive. Aussi, une grossesse survenue avant dix-huit ans est-elle souvent source de complications à l'accouchement, aussi bien pour la mère que pour l'enfant*

 ».

2.2. Principaux facteurs de la survenue de grossesses en milieu scolaire

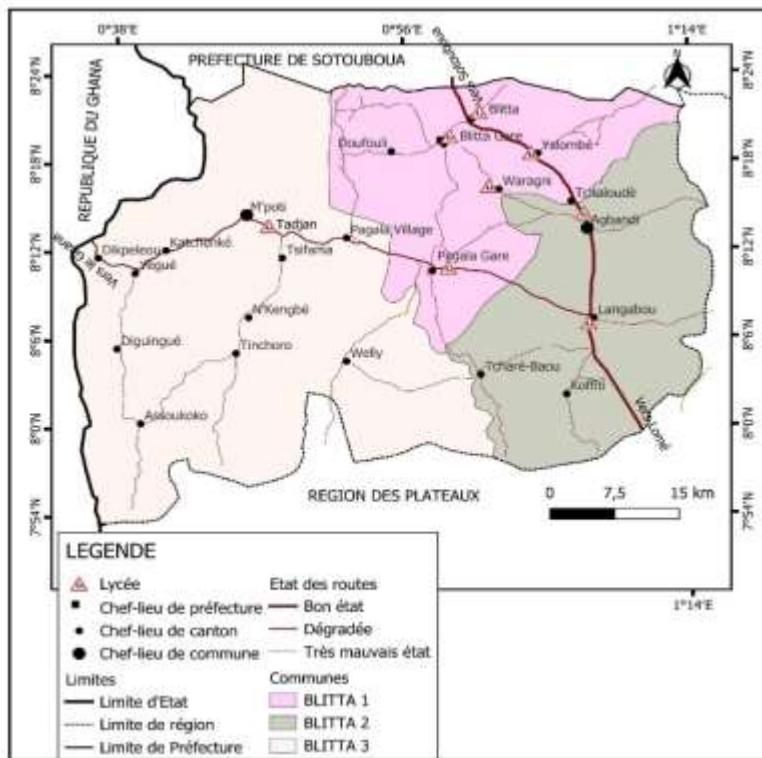
L'analyse des grossesses survenues dans les lycées de Blitta essentiellement sur la base des caractéristiques socioéconomique du cadre géographique d'étude. Ainsi, le profil socioéconomique des lycéennes (activité principale des parents, revenu et éducation, situation familiale, situation sociale, accès à l'éducation, accès aux services de santé sexuelle et reproductive, dynamiques locales du pouvoir, etc.) ; mais

également du profil socioéconomique des auteurs de grossesse en milieu scolaire.

2.1.2. L'inégale répartition des lycées sur le territoire de la zone d'étude

A l'instar des autres établissements de l'enseignement secondaire général de Blitta, les lycées de la zone d'étude dépendent administrativement et pédagogiquement de l'inspection de l'enseignement secondaire général (IESG) de Sotouboua. Cette inspection couvre les préfectures de Blitta, Mô et Sotouboua (Figure 4). C'est l'une des deux inspections administrées par la Direction régionale de l'éducation de la Centrale (DRE-C). Toutefois, la zone d'étude se caractérise par d'importantes disparités dans la répartition spatiale des huit lycées publics (le lycée de Blitta-Gare,

Figure 4 : Répartition géographique des lycées sur le territoire de la préfecture de Blitta



Source : Travaux de terrain

Blitta-Village, Agbandi, Langabou, Pagala-Gare, Tadjan, Waragni et Yaloumbè). En effet, pendant que les ratios sont d'un lycée pour 3630 habitants et 162 km² dans la commune Blitta1, ils sont d'un lycée pour 5500 habitants et 392 Km² dans Blitta 2, puis de 11 000 habitants et 2500 km² dans Blitta 3. Ceci étant, le lycée d'Agbandi dans Blitta 2 et celui de Tadjan dans

Blitta 3 ont chacun un territoire et une population plus grands à couvrir que le lycée de Blitta-Village situé dans Blitta 1.

En d'autres termes, cette inégale répartition influence la suite de la scolarisation des admis au Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) qui aimeraient poursuivre leurs études du second cycle du secondaire dans l'un de ces lycées, mais qui ne sont pas résidents d'Agbandi et de Tadjan. C'est ce qui explique les effectifs élevés de lycéennes de Tadjan (41%) et d'Agbandi (35%) vivant seules (Figure 5).

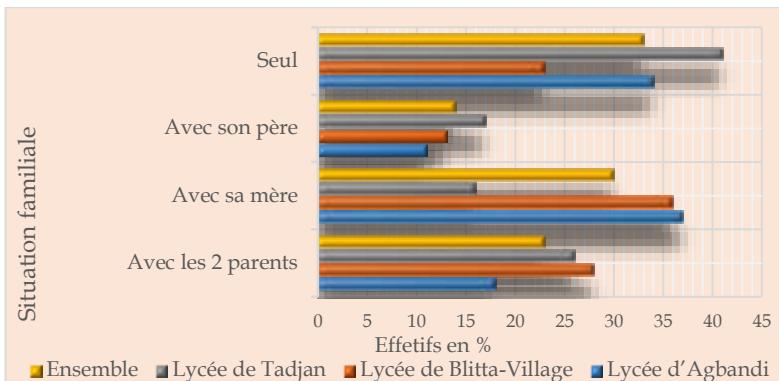
Cette vie sans autorité parentale peut conduire les élèves à poser des actes imprudents conduisant à la survenue de grossesses. Ces conditions d'études peuvent expliquer le faible taux de scolarisation des filles (37 % de lycéennes) sur un total 4039 lycéens enregistrés en 2023 dans la zone d'étude (RT/MPDC, 2024, p. 83). En conséquence, les disparités territoriales affectant la répartition des lycées sur un territoire peuvent également participer à l'explication des grossesses survenant en milieu scolaire.

2.2.2. Profil sociodémographique des enquêtées

Situation familiale des élèves enquêtées au lieu de résidence

La figure 5 est un graphique à barre qui illustre la répartition des lycéennes selon la « *situation familiale* ». L'axe vertical représente la variable situation familiale, et l'axe horizontal les effectifs exprimés en pourcentage de lycéennes. La bande jaune représente l'ensemble des lycées, la bande cendre le lycée de Tadjan, la rouge le lycée de Blitta et la bleue le lycée d'Agbandi.

Figure 5 : Répartition des élèves enquêtées selon leur situation familiale



Source : Enquêtes de terrain

Pour l'ensemble des trois lycées, 33 % des lycéennes vivent seules, 14 % avec leur père, 30% avec leur mère et 23 % avec les deux parents. En effet, l'effectif des élèves vivant avec leur mère aussi bien Agbandi (37%) qu'à Blitta-Village (36%) fait le double de celui Tadjan (16%). S'agissant des lycéennes vivant seules, leurs effectifs sont respectivement de 41%, 35% et de 23% au lycée Tadjan, d'Agbandi et de Blitta-Village. Effectivement, contrairement au lycée de Blitta-Village qui ne dessert qu'une demie dizaine de localités, ceux d'Agbandi et de Tadjan en desservent respectivement une vingtaine et une trentaine.

Afin de vivre à proximité de leur lycée, plusieurs lycéennes élisent domicile dans la localité où est installé cet établissement, donc hors du lieu de résidence permanent de leurs parents. En d'autres termes, pour les trois établissements confondus, 23%

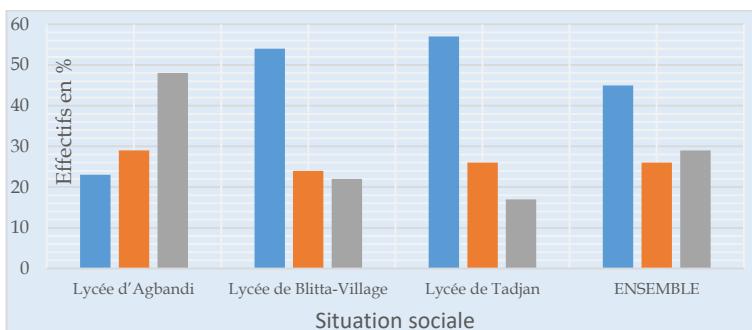
seulement des élèves sont sous l'autorité de leurs deux parents ; 44 % sous l'autorité monoparentale majoritairement dirigée par des femmes ; pendant que 33% vivent seules, c'est-à-dire sans contrôle, ni autorité parentale avérée.

D'après le président des parents d'élèves du lycée d'Agbandi, « généralement, la monoparentalité entraîne une charge parentale plus lourde et peut compromettre l'éducation des enfants. Pour le proviseur du lycée d'Agbandi, « le fait que plusieurs de nos élèves filles comme garçons vivent seuls, agit sur leurs résultats scolaires. Hors de l'école, ces derniers ne sont sous aucune autorité, ce qui entraîne un laisser-aller ou un libre cours à toutes les extravagances qui peuvent déboucher sur une grossesse non désirée pour les filles ».

Situation des lycéennes selon la personne chargée de leurs besoins scolaires

La figure 6 illustre la répartition des lycéennes selon la personne qui finance leurs études.

Figure 6 : Répartition des lycéennes enquêtées selon leur situation sociale



Source : Enquêtes de terrain

L'axe vertical représente les effectifs exprimés en pourcentage de lycéennes et l'axe horizontal la *situation sociale*. La bande bleue représente la prise en charge par un parent, la bande rouge par un copain et la bande cendre par l'autoprise en charge.

Il se dégage de cette figure que 45 % des lycéennes de l'ensemble des trois lycées, dépendent de leurs parents, contre 32% qui s'autofinancent grâce aux petits boulots et 23% pris en charge par “copain“. Autrement dit, 55% des lycéennes ne sont pas prises pas en charge par leur parent pendant qu'elles sont au lycée. Toutefois, cette situation générale cache d'importantes particularités. Pendant que le niveau de prise en charge parentale est de 57 % pour les lycéennes de Blitta-Village et de 54% pour celles de Tadjan, elle n'est que de 23 % pour celles du lycée d'Agbandi. Aussi, constate-t-on également qu'entre 26 et 29 % des lycéennes sont soutenues par des copains. Le cas des lycéennes d'Agbandi est le plus évocateur avec 48 % qui s'autofinancent, et 77% qui ne reçoivent pas de soutien de leurs parents durant leur vie scolaire.

Tout bien considéré, la figure 6 traduit la condition de précarité dans laquelle les lycéennes effectuent leur vie scolaire. Les présidents des parents d'élèves reconnaissent qu'ils sont souvent rares, ces parents qui prennent à bras le corps la scolarisation de leurs filles.

Selon le président des parents d'élèves d'Agbandi, « *Nous sommes tous pauvres ici, mais vouloir c'est pouvoir. Plusieurs parents hésitent toujours à investir dans l'éducation de leur fille, parce qu'ils n'en perçoivent pas l'utilité. Des parents laissent parfois la charge de leur fille à une tierce personne. Comment voulez-vous qu'une élève qui dépend d'un copain ou qui doit pratiquer l'orpailage pour financer ses études puisse*

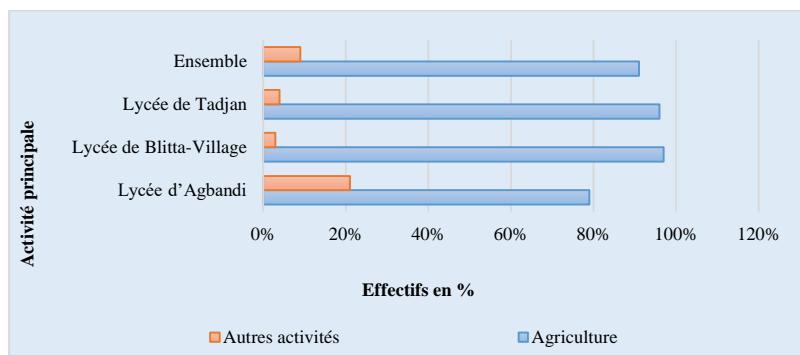
réussir autant que celles qui sont prises en charge par leurs parents ?

Quant au président des parents d'élèves du lycée de Blittavillage, « *en soutenant les lycéennes, leurs copains peuvent influencer aussi bien positivement que négativement la vie scolaire de ces dernières. Très souvent cela se termine par une grossesse non désirée et la fin prématurée des études de celles-ci* ». Ces propos confirment la vulnérabilité sociale des lycéennes face aux risques de grossesses précoces.

Une population active essentiellement paysanne

La figure 7 montre la répartition des parents de lycéennes selon leur principale activité. L'axe vertical représente l'activité principale des parents de lycéenne et l'axe horizontal les effectifs exprimés en pourcentage. La bande bleue représente l'agriculture et la bande rouge l'activité secondaire. Au Togo, les zones rurales, telles que la préfecture de Blitta plus de 90% de la population active travaille dans l'agriculture.

Figure 7 : Répartition des élèves enquêtées selon la principale occupation de leurs parents



Source : Enquêtes de terrain

Comme l'indique la figure 6, 91% des parents des lycéennes ont l'agriculture pour activité principale. Si ce taux est plus élevé (96-97%) à Blitta-Village et Tadjan, il est beaucoup plus faible (79 %) à d'Agbandi. Les enquêtes de terrain montrent que la particularité cet établissement s'explique par la pratique de l'orpailage artisanal dans la localité d'Agbandi. En réalité, le taux de pauvreté monétaire est d'au moins 60 % en zone rurale au Togo, à cause des revenus généralement faibles des chefs de ménages. Toutefois, comme le soulignent les représentants des parents d'élèves, le paysannat des parents ne doit être une excuse, moins encore une fatalité. « *Nous sommes pauvres, nous investissons dans des domaines (funérailles, achat de moto, etc.) qui nous paraissent plus importants pour nous. Cependant, il y a des parents d'élèves cultivateurs qui ont des enfants au lycée comme à l'université. C'est parce qu'ils perçoivent la nécessité d'investir dans l'éducation de leurs enfants, dont ils s'occupent avec efficacité. C'est une question de volonté et d'abnégation. Les parents doivent reconsiderer la place de leur fille dans la société, afin de les envoyer à l'école et s'occuper de leurs besoins comme nous le faisons pour les garçons. On dit souvent, vouloir c'est pouvoir* ».

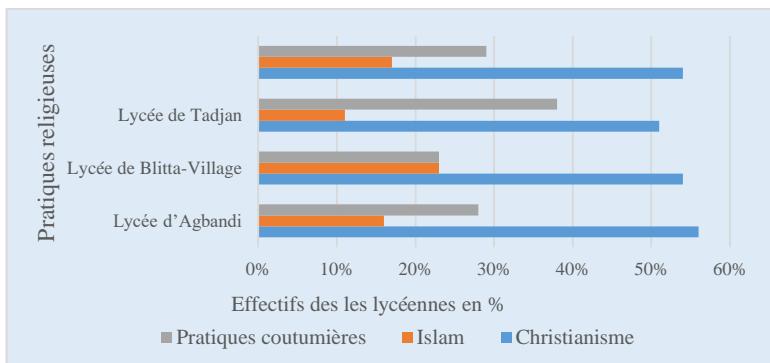
Des pratiques dominées par les religions monothéistes

La figure 8 est une illustration des pratiques religieuses des parents des enquêtées. L'axe vertical représente l'activité principale des parents de lycéenne et l'axe horizontal les effectifs exprimés en pourcentage.

La bande bleue représente le christianisme, la bande rouge l'islam et la bande cendre les pratiques coutumières.

D'après cette figure, le christianisme est première religion pratiquée dans la zone d'étude avec 54% de pratiquants, suivi des pratiques coutumières 29 % et de l'islam 17%.

Figure 8: Répartition des élèves enquêtées selon l'appartenance religieuse des parents



Source : Enquêtes de terrain

Toutefois, les pratiques coutumières sont très présentes à Tadjan (plateau Adélé) avec 38 % de pratiquants. On constate qu'en dépit de l'avancée des religions étrangères monothéistes, notamment du christianisme, les pratiques coutumières n'ont jamais totalement disparu. Cependant, les enquêtes de terrain, montrent que les pratiques religieuses, notamment les religions monothéistes influencent la scolarisation de la jeune fille de la zone d'étude. Les parents d'élèves reconnaissent que ces religions dissuadent les jeunes filles à l'utilisation de méthodes contraceptives modernes. Selon les parents d'élèves, «*il est vrai que des religions interdisent l'utilisation des méthodes contraceptives. Cependant, plus aucune religion n'empêche d'envoyer sa fille à l'école et de prendre soin d'elle. Les religions encouragent plutôt les jeunes filles à se conserver et à mener une vie propre durant leur jeunesse. On se fondait sur*

nos croyances pour pousser nos filles à se marier précocement. C'est fini, tout le monde a les yeux ouverts maintenant. Il n'existe plus de mariage forcé ». Ce sont plutôt nos négligences qui poussent nos filles à tomber dans des bêtises, notamment à tomber enceintes pendant qu'elles sont à l'école ».

2.2.3. Accès limité et connaissance mitigée sur la santé sexuelle et reproductive (SSR) et faible utilisation de méthodes contraceptives par les lycéennes

Les figures 9a et 9b illustrent le niveau de connaissance en matière de santé sexuelle et reproductive notamment sur les maladies sexuellement transmissibles (MST) et le VIH-SIDA ; et d'utilisation des méthodes contraceptives modernes. Les enquêtes de terrain montrent que les deux tiers des lycéennes disposent de connaissances sur la, (Figure 8a). Toutefois, elles sont plus de 81 % n'abordant presque pas ces sujets avec leurs parents (Figure 9b).

Figure 9a : Répartition des lycéennes selon qu'elles aient ou pas de connaissances sur la SSR

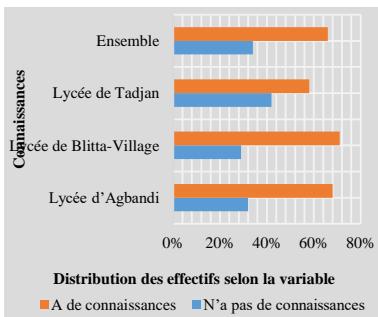
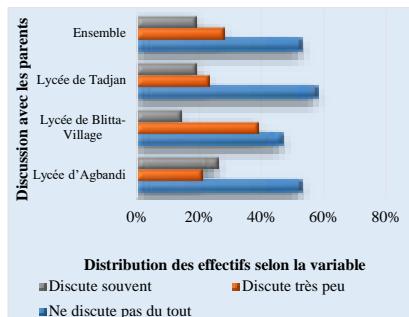


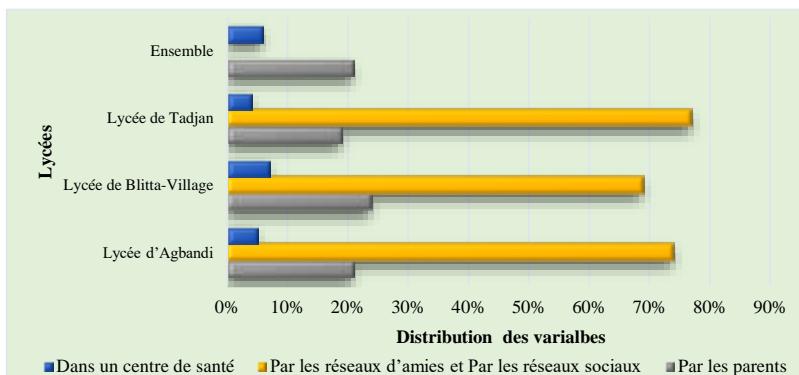
Figure 9b : Répartition des lycéennes selon qu'elles discutent ou pas de sexualité et reproduction avec leurs parents



Source : Enquêtes de terrain

Faut-il se demander de quelle façon les lycéennes accèdent aux connaissances sur la SSR, alors qu'aucun des établissements enquêtés n'est équipé de centre d'écoute et de conseils en la matière. Comme l'indique la figure 10, plus de 73% des lycéennes déclarent s'informer par des réseaux sociaux et des réseaux d'amies, contre 21% et 6% qui le font respectivement par les parents et un centre de santé (Figure 10).

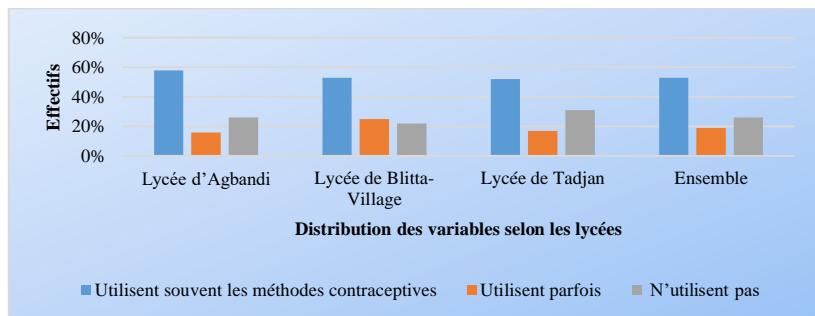
Figure 10 : Répartition des lycéennes selon leur moyens d'accès aux connaissances sur les SSR



Source : Enquêtes de terrain

La figure 11 illustre l'utilisation mitigée des méthodes contraceptives par les lycéennes.

Figure 11 : Répartition des lycéennes selon l'utilisation de méthodes contraceptives



Source : Enquêtes de terrain

En effet, à peine la moitié des lycéennes utilisent des méthodes contraceptives, contre près de 1/5 (19 %) qui en utilisent parfois et plus de ¼ (26%) qui n'en utilisent pas du tout. Cette tendance générale des lycées est pratiquement similaire à celle de chacun des lycées étudiés. Les lycéennes qui en utilisent disent se protéger des grossesses et des MST, alors que celles qui n'en utilisent que parfois disent le faire que lorsqu'elles sont dans leur *période dangereuse*. Par contre la catégorie des lycéennes non utilisatrices de méthodes contraceptives évoquent des risques de maladies et de stérilité que peuvent engendrer ces usages.

L'enquête montre que les sujets liés à la sexualité et à la santé de la reproduction (SSR) sont toujours considérés comme tabous dans les milieux ruraux ; et sont peu abordés par les parents et leurs enfants. Or, les communautés en général et les établissements scolaires en particulier ne disposent presque pas d'infrastructures d'écoute et de conseils de proximité pour pallier ce manque. Les jeunes, notamment les lycéennes n'ont plus qu'à se confier à leurs paires et à se tourner vers les réseaux

sociaux (TikTok, You Tube, etc.) qui ne les mettent pas suffisamment à l'abri des grossesses non désirées et de maladies sexuellement transmissibles (MST).

Ceci étant, la réticence à l'utilisation des méthodes contraceptives en milieu scolaire pourrait s'expliquer par quatre principaux facteurs. D'une part, les jeunes manquent d'informations appropriées et reçoivent souvent de fausses idées sur les effets secondaires des outils de contraception. D'autre part, l'accès limité aux services d'information des jeunes sur la SSR et la pression des croyances religieuses qui prônent l'abstinence et la non utilisation de ces outils entraînent le rejet ou la négligence des méthodes contraceptives.

2.2.4. Profil sociodémographique des auteurs de grossesses en milieu scolaire

Par rapport à la difficulté de retrouver les auteurs de grossesses des lycéennes sur le terrain d'enquête, un profil synthétique de ces derniers est dressé à partir des informations fournies par les présidents d'associations de parents d'élèves de chacun des lycées étudiés. Selon leurs déclarations, cinq principales catégories d'auteurs des grossesses survenues dans les lycées sont identifiées. On distingue des conducteurs de taxi moto (Z men), d'anciens lycéens et étudiants devenus orpailleurs pour ce qui exclusivement du lycée d'Agbandi, des exploitants de bois d'œuvre pour ce concerne le lycée de Tadjan. Les nouvelles catégories d'agents publics arrivés dans les zones rurales togolaises avec la communalisation (agents de police, travailleurs communaux, etc.) font également partie des auteurs de ces grossesses en milieu scolaires. Autrement dit, la majorité des auteurs de ces grossesses sont essentiellement des personnes disposant de ressources financières plus ou moins substantielles, leur permettant d'entretenir ne serait-ce que

quotidiennement ces lycéennes souvent sans moyens consistant de subsistance (Figures 6 et 7).

3. Discussion

La présente recherche révèle que le phénomène de grossesses gagne du terrain dans les établissements scolaires de la préfecture de Blitta, depuis 2020. L'âge des élèves, le profil sociodémographique de leurs parents, la non perception de l'utilité de la scolarisation des filles, la connaissance et l'utilisation mitigée des méthodes contraceptives par les élèves, puis le profil économique des auteurs de ces grossesses sont les principaux facteurs associés à la compréhension dudit phénomène.

L'exemple de la zone d'étude montre que les grossesses en milieu scolaire affectent les filles ayant entre 12 et 20 ans, avec une concentration au niveau de la tranche de 18 à 20 ans. Des résultats similaires sont obtenus par S. Sidibé et *al.* (2020, p. 577) en milieu scolaire dans la commune de Conakry en Guinée, de N. Sawadogo et *al.* (2022, p. 3) et C. Bwendji Kakesa (2025, p. 223).

L'analyse du profil sociodémographique des parents d'élèves et de celui des auteurs de grossesses survenues en milieu scolaire, montrent l'influence de l'environnement socio-familial défavorisé des élèves, notamment la pauvreté monétaire de leurs parents sur leur scolarité (Figure 6). Ces résultats ont été également obtenus par M-L. K. Ohandjo Onoloke (2018, p. 7) à Lomela en zone rurale congolaise et C. Bwendji Kakesa (2025, p. 232) à Kikwit nord. Cette situation amène des lycéennes à adopter des stratégies d'adaptation. Elles pratiquent l'orpailage en périodes de vacances et les week-end, ou se mettent à la charge d'un ami, afin de trouver des moyens financiers pour leur

scolarité (Figure 5). Toutefois, en dépit de leur pauvreté monétaire, des ruraux investissent souvent dans des projets leur paraissant plus utiles (mariages, funérailles, achats de biens, etc.), et négligent ainsi l'éducation de leurs filles. Comme le montrent les enquêtes de terrain, des lycéennes des établissements observés ont obtenu le diplôme de baccalauréat et poursuivent des études supérieures en dépit de leur vulnérabilité socioéconomique liée à la pauvreté monétaire de leurs parents. Dans le cas présent, on pourrait faire appel à deux théories pour expliquer le comportement des parents en ce qui concerne la scolarisation des filles. Il s'agit d'une part, du concept de *l'utilité perçue* introduit par Fred Davis (1989) dans le *Modèle d'Acceptation des Technologies* (TAM). On suppose que les parents n'investissent pas suffisamment dans la scolarisation de leur fille, parce qu'ils n'en perçoivent pas suffisamment l'utilité. Une fille n'a pas forcément besoin de diplôme, surtout pas de diplôme élevé pour trouver un mari, car sa destination finale reste le foyer conjugal. Il ne servirait donc en rien d'y investir. D'autre part, la théorie de l'action raisonnée (TAR) développée par Martin Fishbein et Icek Ajzen (1967) permet de penser que le comportement des parents qui ne s'engagent que très peu dans l'accompagnement de leur fille, se fonde plutôt sur le fait qu'ils n'espèrent pas de résultats positifs de ces dernières. Il est moins nécessaire d'investir pour la scolarité des filles que pour celle des garçons.

Par ailleurs, outre les revenus, le statut matrimonial, notamment la monoparentalité et la résidence des lycéennes hors du cadre familial (Figure 5), afin de se rapprocher de leur établissement, expliquent les grossesses en milieu scolaire. Toutefois, la faible pratique des méthodes contraceptives, le manque de connaissances adéquates sur la Santé sexuelle et reproductive, l'influence des pratiques religieuses, des réseaux sociaux et des amies, le manque de dispositif pour une éducation sexuelle

formelle (Figure 7, 8, 9 et 10) dans la survenue de ces grossesses (C. Bwendji Kakesa, 2025, p. 2226 et 229, S. Sidibé, p. 577).

Cependant, des aspects non moins importants qui peuvent participer à l'explication des grossesses en milieu scolaire n'ont pas été abordés. Il s'agit entre autres, des difficultés scolaires et du manque de perspectives d'avenir. Selon D. Coupet (2008, p. 6) « *si l'adolescente ne parvient pas à se projeter dans un avenir différent de ce qui l'entoure, la maternité peut alors devenir un moyen d'émancipation, sans avoir à suivre un parcours scolaire difficile et rempli d'échecs* ».

Les résultats qui découlent de la recherche menée dans la préfecture de Blitta, établissent suffisamment l'ampleur du phénomène de grossesses en milieu scolaire au Togo. Ils sont similaires aux résultats obtenus à Bouaké par J-M. N. Gbahoui et B. N. Gnepleu (2023, p. 254). De l'analyse des résultats il ressort que la survenue des grossesses en milieu scolaire est liée à une multiplicité de facteurs, notamment socioéconomique et de la gouvernance de l'éducation matière de santé sexuelle et reproductive.

Conclusion

A la fin de cette recherche, il ressort que les lycées de la zone d'étude sont en proie aux grossesses précoces en milieu scolaire. Le phénomène touche les lycéennes de tous les âges. Outre les décrochages pour des raisons personnelles, elles étaient environ une vingtaine de lycéennes à mettre fin prématurément et involontairement à leur scolarité pour cause de grossesse non désirée.

Les lycéennes sont des victimes d'un système de facteurs dont la perception sociale erronée de leur scolarisation par leurs

parents, de l'inexistence au niveau des établissements scolaires de dispositif l'éducation en matière de SSR, la pauvreté locale, le statut matrimonial du ménage sont au premier plan de ces causes. Toutefois, l'émergence d'élites locales en zone rurale n'en est pas du reste. Elus locaux, agents de nouveaux services publics (administration communale, police, etc.), exploitants de bois d'œuvre et orpailleurs artisiaux ont de revenus réguliers et consistants qui font d'eux des gens de pouvoir dans des environnements socioéconomiques qui ploient sous le poids de la pauvreté.

Déterminées par une série de facteurs, les grossesses en milieu scolaire détruisent l'avenir des lycéennes, compromettent leur accès aux études supérieures et fragilisent leur santé sexuelle et reproductive. A ce titre, il s'agit d'un grand défi social à relever, en mettant en œuvre des stratégies fondées sur des actions locales. En vue d'apporter une réponse durable et efficace à la problématique des grossesses en milieu scolaire, il serait indispensable d'implémenter dans les établissements scolaires des cellules de veille stratégique comprenant les responsables d'établissement, les parents d'élèves, les élèves et les responsables locaux chargés de la SSR.

Références bibliographiques

- ALE Chacou Charlotte**, 2020, « Déterminants des grossesses précoces chez les adolescentes en milieu scolaire au Togo », in Journal homepage: <https://isrgpublishers.com/gjhc/> Volume – I Issue - III (July-August) 2024 ISRG J Humanit Cult Stud, ISSN: 3048-5436 (Online), SRG PUBLISHERS, 6 pages
DOI: 10.5281/zenodo.13352620
- BWENDJI KAKESA Célestin**, 2025, « Déterminants des grossesses précoces chez les adolescentes en milieu communautaire dans la zone de sante de Kikwit nord »,

International Journal of Marketing and Strategic Management, Volume 7, N°1, January-June 2025, ISSN : 2665-7414, e-ISSN : 2665-7341, pages 215-237 ;

DOI : <https://doi.org/10.34874/PRSM.rimms-vol7iss1.57268>

GBAHOUI Jean-Marie Nicaise et GNEPLEU Baban Nadège , 2023, « Grossesses en milieu scolaire à Bouaké : état des connaissances et perspectives », « Akofena » Varia n°10, Vol.1 | CCY 4.0, pages 247-256 ;

OHANDJO ONOLOKE Marie-Louise Kitoto, 2018, « *La précocité des grossesses en milieu rural, Cas des adolescentes du territoire de Lomela en RD Congo* », Mémoire de Master en sciences de la santé publique, Faculté de santé publique, université catholique de Louvain, 50 pages ;

NOIN Daniel, 1992, « l'étude des différences spatiales en géographie de la population », *Actes du colloque de Montréal, juin 1988, Association internationale des démographes de langue française*, ISBN : 2-7332-7011-7, 662 pages ;

ODJIH Komlan, 2025, « L'accès à la césarienne dans la zone de couverture du district sanitaire de Blitta (Togo) », in Revue Ivoirienne de Géographie des savanes (RIGES), N° 19, Tome 1, Décembre 2025, publiée par le Géographie de l'Université Alassane Ouattara, ISSN-L :2521-2125/ ISSN-P :3006-8541, pp 266-282

<http://sjifactor.com/passport.php?id=23333> ;

ODJIH Komlan, 1993, « *La route Yégué-Langabou et ses implications socioéconomiques dans le pays Adélé (Centre-Ouest du Togo)* », Mémoire de maîtrise de géographie, université de Lomé, 127 pages.

RTMPDAT/DGSCN, 2011, Quatrième recensement général de la population et de l'habitat, novembre 2010, Résultats provisoires, Février 2011, Lomé, 29 pages ;

RT/MEPSTA, 2023, Arrêté No 154/ 2023 MEPSTA/CAB/SG/DPSSE, portant découpages des

inspections de l'enseignement secondaire général, du 24 janvier 2023, 3 pages ;

RT/MPDC/INSEED, 2024, *Annuaire Statistique 2022-2023 de La Région Centrale*, Lomé, 320 pages.

SIDIBE Sidikiba, GROVOGUI Fassou Mathias, MILLIMOUNO Tamba Mina, CAMARA Bienvenu Salim, BOUEDOUNO Patrice, KOUROUMA Karifa, CAMARA Gnoumé, TOUNKARA Adrien Fapeingou et DELAMOU Alexandre, 2020, « Fréquence des grossesses en milieu scolaire et profil des adolescentes concernées à Conakry, Guinée », in « Santé Publique » 2020/5 Vol 32, Éditions S.F.S.P., ISSN 0995-3914, pages 571-582, DOI 10.3917/spub.205.0571

SAWADOGO Nathalie et Nathalie Sawadogo, Yentéma Onadja, Abdoul Moumini Tarnagda, Abdoul Kader Ilboudo, Ramatou Ouedraogo, Emmanuel Otukpa, Juliet Kimotho, Issabelah Mutuku, Caroline Kabiru, Anthony Ajayi, 2022, « Comprendre les expériences des adolescentes enceintes et mères dans la Région du Centre au Burkina Faso », in « APHRC et ISSP (2022). *Comprendre les expériences des adolescentes enceintes et mères dans la région du Centre, Burkina Faso* » APHRC, Nairobi, Kenya, 8 pages ;

VESCHAMBRE Vincent, 2010, Appréhender la dimension spatiale des inégalités : l'accès au "conservatoire de l'espace". *Espace et justice*, Presses Universitaires de Paris Ouest, pp.263-280, [⟨halshs-01277389⟩](#) ;